

25.11.2016

## **Projet Bibliosuisse rétrograde**

Une centaine de membres BIS et SAB-CLP se sont réunis à Bienne pour discuter de l'avenir de leurs associations. Le groupe de travail responsable du projet Bibliosuisse a analysé les résultats et tire les conséquences: il faut ralentir le rythme et donner corps à «Bibliosuisse».

La réunion qui portait sur l'avenir des associations de bibliothèques a attiré plus de cent personnes qui se sont penchées pendant une journée entière sur les structures de l'association, sa politique et la représentation de ses intérêts. Les deux associations BIS et CLP étaient représentées à parts à peu près égales et la présence d'environ un tiers de participants francophones a été fort appréciée. La réunion Bibliosuisse a également été réjouissante du point de vue de la représentation des différents types de bibliothèques.

### **Avantages et inconvénients**

Les discussions concernant les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques d'une association de bibliothèques unique ainsi que les débats sous la forme d'un « World Café » portant sur les finances/structures, la formation et la formation continue, la communication et les questions en suspens ont stimulé les échanges.

Les résultats sont publiés sous forme brute sur les sites Internet des deux associations. La plupart des participants sont convaincus qu'une fusion des deux associations permettrait de renforcer la présence au sein de la collectivité, le lobbying politique et la communication. Des réflexions et des réserves quant au calendrier ont toutefois aussi été émises. Il faudrait accorder davantage de temps à la discussion amorcée pour la consolider et clarifier les questions en suspens. Des craintes concernant la représentation des divers types et des différentes tailles de bibliothèques ainsi que la prise en considération des minorités linguistiques et régionales ont aussi été exprimées. Pour pouvoir se prononcer pour ou contre une fusion sur une base solide, l'idée d'une association commune devrait en outre être présentée de manière plus concrète en ce qui concerne l'organisation, les structures et le modèle de contribution.

### **Poursuivre les discussions en 2017 et décider en 2018**

Le groupe de travail mandaté par les deux associations a examiné les résultats, tiré les conclusions et pris les décisions qui s'imposent: il faut ralentir le rythme et adapter le calendrier actuel. En 2017, il s'agira d'intégrer les groupes de travail et d'intérêt dans le développement et d'approfondir la discussion avec les membres des associations. Par ailleurs, le groupe de travail doit se concentrer sur l'élaboration de variantes d'organisation et de structures en vue d'une association commune. Les membres doivent être informés en détail et disposer des outils qui leur permettront, au terme de longues discussions, de prendre une décision concernant l'avenir des associations suisses de bibliothèques. Les assemblées extraordinaires de BIS et de la CLP se prononceront sur la fusion au cours du premier

trimestre 2018. En cas d'acceptation, le congrès des bibliothèques qui aura lieu à Montreux à la fin du mois d'août 2018 marquera le début d'une nouvelle ère pour les bibliothèques suisses.